

S.I.L.

Spécialisation d'Initiative Locale

FORMATION QUALIFIANTE

S'appuyant sur un programme de Niveau 3



AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS CRÉATION ET ENTRETIEN DES JARDINS DE DEMAIN



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Être capable de :

- Réaliser des travaux d'entretien des espaces paysagers
- Réaliser des travaux de création de jardins
- Utiliser les matériels et équipements motorisés sur un chantier en toute sécurité
- Communiquer en situation professionnelle

ENTREPRISES SUPPORT DE LA FORMATION

- Entreprises du paysage
- Services Espaces Verts
- Collectivités locales
- Établissements publics
- Parcs privés, Arboretums

Promotion 2021

Taux de réussite aux examens 69,2%
(13 stagiaires)
Taux d'insertion 46%



PUBLICS VISÉS PRÉ-REQUIS

- Avoir 18 ans ou plus
- Avoir une aptitude physique pour les travaux manuels et d'extérieur
- Avoir un projet professionnel en espaces verts
- Satisfaire à l'entretien de positionnement

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Pédagogie de l'alternance entre les périodes de stage en entreprise et le CFPPA
- Accompagnement individuel
- Ateliers pédagogiques
- Travaux pratiques
- Visites techniques
- Formation en présentiel et / ou distanciel



C.F.P.P.A de l'Indre
Route de Velles - CS 70529
36018 CHÂTEAUROUX CEDEX

Tél : 02-54-53-11-20 Mail : cfppa.chateauroux@educagri.fr

CONTENUS DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

SIL CEJD

					COMPETENCES			
Capacités	Unités Capitalisables	Modules	Durée (h)	Evaluations	Réaliser des travaux d'entretien des espaces paysagers	Réaliser des travaux de création de jardins	Utiliser les matériels et équipements motorisés sur un chantier en toute sécurité	Communiquer en situation professionnelle
RAN - Remise à niveau	/	Mathématiques Bureautique et numérique Communication	24 22 22	/	●	●	●	●
C1 - Mobiliser des connaissances relatives au végétal et au milieu	UC 1	Agronomie Biologie végétale Reconnaissance des végétaux Certiphyto	24 10 40 14	2 épreuves (1 Orale / 1 Ecrite)	●	●		
C2 - Réaliser les travaux relatifs à l'entretien et à la création de jardins	UC 2	Travaux d'entretien Création d'éléments inertes Travaux de plantation Travaux d'engazonnement Initiation conception paysagère Suivi d'un jardin potager	56 28 32 38 20 18	3 épreuves (Pratique)	●	●	●	
C3 - Mobiliser des connaissances scientifiques et techniques relatives à l'utilisation du matériel et équipements sur un chantier de paysage	UC 3	Agroéquipement Conduite d'engins Secourisme (SST)	31 38 12	1 épreuve (Pratique)			●	
C4 - Mobiliser les connaissances nécessaires au domaine économique et à la communication dans la vie professionnelle et sociale et agir d'une manière responsable	UC 4	Accompagnement / Suivi Retour d'expérience (Retex) Droit du travail / Evaluation économique d'un chantier / TRE	38 28 47	1 épreuve (Orale et Ecrite)				●

542 h

FORMATION en unités capitalisables :

- UC 1 Connaissances scientifiques et techniques relatives aux végétaux
- UC 2 Réaliser des travaux de création et d'entretien des espaces verts
- UC 3 Utiliser du matériel et des engins de transport et de terrassement
- UC 4 Mobiliser les connaissances relatives au domaine économique et à la communication dans la vie professionnelle et sociale

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Pré-inscription en ligne



Chargée de développement
06-79-09-31-42
Secrétariat 02-54-53-11-20

Pendant la formation...

Les stagiaires disposent d'un arboretum pour la reconnaissance des végétaux d'ornement, d'une plateforme de maçonnerie paysagère, d'une pépinière, d'un espace de recyclage des déchets verts ainsi que du matériel de paysage pour effectuer les travaux pratiques.

Après la formation...

POURSUITES D'ÉTUDES

- CAP Jardinier Paysagiste
- Bac Pro Aménagements Paysagers
- BTSA Aménagements Paysagers

CHANTIERS ÉCOLES



MÉTIERS VISÉS

Cette formation, à finalité professionnelle permet un accès à la vie active.

Elle constitue une première étape de professionnalisation qui pourra être complétée par une formation qualifiante.

Les ouvriers-jardiniers paysagistes ainsi formés pourront travailler dans des entreprises paysagères, en CESU ou au sein d'une collectivité territoriale (services communaux, espaces verts).

Infos pratiques....



Organisation de la Formation

La formation se déroule sur 7 mois d'Octobre à Mai, avec 542h en centre de formation et 12 semaines de stage dans une entreprise paysagère ou en collectivité territoriale (ex: services municipaux).

Les candidatures peuvent être étudiées tout au long de l'année.



Dans le cas d'un handicap reconnu, le CFPPA dispose d'une référente handicap qui se tient à votre écoute pour déterminer les aménagements nécessaires à votre situation.



Formation rémunérée (stagiaire)

Selon la législation en vigueur, le stagiaire peut être rémunéré par :

- Sur fonds du Conseil Régional du Centre
- Pôle Emploi
- L'Employeur (contrat de professionnalisation, CPF)

A titre indicatif :

Le coût se situe entre 5593€ et 8036€ selon le parcours de l'apprenant.



Formation organisée avec le concours financier de la Région Centre - Val de Loire et de :

- l'Union européenne. L'Europe s'engage en région Centre-Val de Loire avec le Fonds Social Européen et l'Initiative pour l'Emploi des Jeunes
- l'État dans le cadre du Pacte Régional Investissement pour les Compétences »

RESTAURATION

Tarifs : repas stagiaire 4,28€

ACCÈS

Bus gratuit entre la gare et le CFA- CFPPA ligne 6 "lycée agricole"

En voiture, parking réservé & gratuit

